

Électricité Des coopératives citoyennes pour développer les énergies renouvelables

En créant Ercisol, le maire de Foussemagne poursuit sa démarche de développement durable dans un esprit de solidarité et de citoyenneté.

Spéculatif, l'investissement dans le photovoltaïque ? Certainement pas à Foussemagne, cette commune de 1069 habitants, juste à la frontière entre le Territoire de Belfort et le Haut-Rhin, le long de la RD 419. Les panneaux photovoltaïques posés sur les toits de l'école et de la salle des fêtes produisent 40 % des besoins des bâtiments communaux. Ils ont été posés après d'autres investissements destinés à réduire les gaz à effet de serre : « Nous ne consommons plus d'énergie fossile. Les bâtiments publics ont été isolés et équipés de chaudières à bois. L'éclairage public est éteint la nuit », explique Louis Massias, maire et président de la communauté de communes du Bassin de la Bourbeuse.

Membre d'Europe-Ecologie Les Verts depuis 1998, ce chef d'entreprise à la retraite a une formation d'ingénieur Insa. Alors, la technique et le montage de pro-



Louis Massias, maire de Foussemagne et président de la société coopérative Ercisol : « Il s'agit de penser local et d'agir global, de bien utiliser ce que la nature nous offre. » Photo E.S.

jets innovants ne le rebutent pas. Au contraire. En choisissant de constituer Ercisol (Énergies renouvelables citoyennes et solidaires), une société par actions simplifiées sous forme coopérative, il n'a pas choisi la facilité, mais la mise en pratique de ses convictions.

La production locale d'énergie renouvelable peut être prise en main par les citoyens. « Tout le monde n'a pas un toit bien exposé pour poser du solaire, tout le monde n'a pas 18 000 € à investir dans les énergies renouvelables », explique Louis Massias. Mais tous ceux qui partagent nos valeurs peuvent acquérir une action à 500 € à Ercisol. C'est un placement, qui permet une réduction d'impôt au titre de l'investissement dans les PME ».

Parmi les valeurs d'Ercisol, agréée « entreprise solidaire », figurent la lutte contre le réchauffement climatique, la création d'emplois non délocalisables, le refus de créer des unités de pro-

duction sur des terrains dédiés à l'agriculture ou à l'élevage, la contribution à l'indépendance énergétique...

Un homme, une voix

Des valeurs qui se traduisent dans la gestion par le principe « un homme = une voix ». Celui qui détient dix actions n'a pas plus de pouvoir que celui qui n'en détient qu'une. Quand dividendes il y aura, ils seront répartis entre rémunération des actionnaires et réinvestissement dans la société.

À ce jour, Ercisol rassemble 43 associés qui ont élu Louis Massias comme président et ont souscrit 168 actions, constituant un capital de 84 000 €. Un apport qui sera complété par un emprunt bancaire au moment où se concrétisera le premier projet d'investissement. Plusieurs dossiers sont à l'étude : une chaufferie bois pour 30 logements sociaux actuellement chauffés au gaz propane ; une centrale photovoltaïque intégrée en toiture d'une surface de 600 m² à Giromagny, une centrale photovoltaïque au sol dans une zone industrielle, une éolienne dans le Jura... Ercisol cherche aussi une microcentrale hydroélectrique à restaurer ou à construire sur un barrage existant, en Franche-Comté ou dans le Haut Rhin.

Elisabeth Schulthess

CONTACTER Ercisol, 12C, rue des Vosges 90 150 Foussemagne, Tél. 06.08.28.86.59. Courriel : contact@ercisol.com www.ercisol.com

Un toit photovoltaïque sur la grange du moulin de Manspach

Dans le Haut-Rhin se développent aussi des projets coopératifs de développement des énergies renouvelables.

À Manspach, le vieux moulin à huile, une construction alsacienne traditionnelle du XVIII^e siècle, est en cours de rénovation. Propriété de la commune, il a une grange dont le toit est orienté sud est. Plutôt que d'y poser de nouvelles tuiles, il sera recouvert de 228 m² de panneaux photovoltaïques.

La commune louera le toit par bail emphytéotique de 20 ans à une coopérative loi de 1947. Vingt-trois personnes y ont investi entre 500 et 5 000 €, soit un capital de 36 000 €. Le projet de 30 kW (l'équivalent de la consommation électrique de 7 foyers) est estimé à 117 000 €. Il bénéficie d'une subvention de la Région de 20 000 €.

Chaque personne bénéficie d'une seule voix dans la coopérative. « On ne peut revendre sa part qu'à la coopérative et au prix d'achat », indique Georges Audras, gérant de la coopérative. Le produit de la vente d'électricité sera réparti également entre tous les coopérateurs, avec un rendement maximal de 4,5 %. Le reliquat éventuel sera investi dans des projets de réduction de consommation d'énergie, d'achat groupé de lampes led ou de fours solaires.

L'achat d'une caméra de diagnostic thermique est envisagé

en commun avec la SAS Soleil citoyen d'Aspach-le-Bas.

À Aspach-le-Bas

Cette société a installé dans le même esprit coopératif 200 m² de panneaux photovoltaïques sur une grange d'Aspach-le-Bas. Ils ont été mis en service en juillet dernier et leur production est mise en ligne chaque mois sur le site <http://encial.fr>.

La vallée de la Weiss

Énergies citoyennes de la Weiss, créée en juillet 2004, a équipé le toit du musée du bois de Labaroche de 80 m² de panneaux photovoltaïques. Le statut d'association à but non lucratif a été choisi. Les membres de l'association sont les « financeurs citoyens ». Ils apportent les crédits nécessaires à l'investissement. Les bénéfices perçus par la vente du courant produit leur sont redistribués ; ils peuvent ainsi rembourser leur investissement initial. Prochain projet de cette association : 150 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école d'Ammerschwih.

Autant d'initiatives inspirées de pratiques courantes en Allemagne ou au Danemark, portées par des citoyens qui estiment que l'énergie est un bien commun avec lequel on ne spéculé pas.

E. S.

Nuit noire: 50% d'économie

Depuis février 2010, la commune de Foussemagne éteint tous les lampadaires d'éclairage public de 23 h 30 à 5 h. Résultat : « 50 % d'économie d'électricité pour le budget communal », dit le maire. Et l'insécurité ? « Aucun problème. Nous organisons deux réunions par an avec tous les habitants, nous expliquons la démarche. » Depuis, cinq autres communes du Territoire de Belfort ont choisi d'économiser ainsi l'énergie.

Entreprises « L'innovation est à la portée de tous »



La première étape du « Tour » s'est déroulée jeudi dernier, au Technopole de Mulhouse. Prochaine étape au Cref de Colmar, le 13 avril. Photo Jean-Paul Domb

Soutenues dans leur démarche par l'Agence régionale de l'innovation (ARI), les CCI d'Alsace ont lancé, jeudi dernier, une manifestation inédite : l'Alsace Innovation Tour 2011.

D'ici la fin de l'année, le « Tour » en question — qui s'adresse avant tout aux patrons de PME/PMI — fera étape dans onze des principales grandes villes alsaciennes.

Le principe de l'opération tient en quelques idées simples : confronter, le temps d'un apéritif ou d'un « after-work », quelques dirigeants d'entreprises aux retours d'expérience de leurs voisins... Et les convaincre, par la même occasion, que l'innovation ne rime pas forcément avec la recherche fondamentale, lourde, lente et coûteuse. Jeudi soir dernier, l'exemple fut donné par les dirigeants des entreprises locales Armadeux Systems (Mulhouse), AEMO (Sausheim) et Tecnitudo (Riedisheim). Exemple de témoignage avec Eric Koe-

nig, directeur de cette dernière PME : « Nous, on vend des bandes transporteuses, à 80 % à l'export, via le web... Et donc sans émettre un gramme de CO₂ ! »

Pour le dire plus rapidement encore, le message, c'est « Tout le monde peut innover — et nous sommes là, nous, pour vous soutenir dans cette démarche », résume Jean-Pierre Lavielle, président de la CCI Sud Alsace Mulhouse. Il s'agit d'abord de faire appel à l'esprit d'observation et d'intuition. « On l'aura compris, deux des mots-clés de l'opération sont « émulation » et « réseautage ».

La 2^e étape de l'Alsace Innovation Tour », ce sera le 13 avril au Cref de Colmar.

E. D.

SE RENSEIGNER Les personnes voulant connaître le programme complet du tour ou assister à l'une de ses prochaines étapes peuvent consulter le site www.alsaceinnovation.com. Inscriptions et contacts au tél. 08.00.02.25.20 ou par courrier électronique contact@alsaceinnovation.com

Colloque Le service à la personne, une affaire de pro

Améliorer le service à la personne et le professionnaliser : le colloque régional qui se tient ce jeudi à Colmar va dans ce sens. Il ne s'adresse d'ailleurs qu'aux professionnels.

« Depuis 2005, les services à la personne, dont la dynamique a été le plan Borloo, ont créé en France 300 000 emplois équivalents temps plein », rappelle Arthur Soene, sous-préfet de Guebwiller et délégué territorial des services à la personne du Haut-Rhin. « Il y a aujourd'hui 25 000 structures dans les services à la personne et deux millions de salariés », complète

Gérard Le Bas, directeur adjoint à la CCI de Colmar Centre Alsace. Ces chiffres se traduisent en Alsace par un total de 10 500 emplois représentant 4 900 ETP (dont la moitié consacrés aux personnes fragiles), et la création depuis 2009 de 50 auto-entreprises dans le Haut-Rhin.

Vers une certification

L'Agence nationale des services à la personne, la préfecture du Haut-Rhin et la CCICCA sont les organisateurs de ce deuxième colloque, avec l'aide des conseils régional et général. La manifestation a cette fois une vocation exclusivement professionnelle. « Les services à la personne en sont au stade de l'adolescence, ils ont des axes de progrès devant eux », relève

Gérard Le Bas. « Il s'agit de professionnaliser l'entreprise et de mettre en place des emplois qui correspondent à la demande, de manière à créer un marché », souligne le délégué territorial. Les agréments délivrés pour cinq ans aux professionnels — beaucoup viennent à échéance en 2012 et il ne restera que les agréments de qualité — doivent pousser à la formation et à la responsabilisation. « On va vers une certification, pour garantir la qualité des services », explique Arthur Soene. Il ajoute : « Les services à la personne ont un impact social très fort, mais un impact économique aussi. Hélas trop souvent à durée déterminée, ils aident néanmoins à éradiquer le chômage. L'objectif est aussi de faire en sorte qu'il y ait moins de travail au noir. »

Deux tables-rondes sont programmées pour ce colloque destiné aux professionnels : « Professionnaliser l'entreprise et fidéliser les salariés » d'une part, « Services à la personne, accompagnement et autonomie » de l'autre ; celles-ci animées par des experts. Ce sera l'occasion de focus sur les avantages fiscaux dont bénéficient les entreprises et les bénéficiaires clients, les exonérations de charges — celles qui subsistent et celles qui ont été supprimées — le règlement par le chèque emploi service universel, etc.

P. M.

Y ALLER Cref, 5, rue des Jardins à Colmar, jeudi 7 avril de 9 h à 12 h 30. Renseignements : Tél. 03.89.20.20.77.

ONF Les communes forestières rassurées par le ministre

Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, a confirmé son « engagement à maintenir le régime forestier et l'établissement public chargé de sa mise en œuvre, à savoir l'Office national des forêts », annonce la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR).

Cet engagement intervient après l'inquiétude suscitée par une note interne du ministère des Finances qui laissait entendre que la gestion des forêts communales pourrait être confiée à des sociétés privées (L'Alsace du 5 mars). Aussi la FNCOFOR participera aux discussions devant conduire à la signature d'un nouveau contrat entre l'État et l'ONF pour la période 2012-2016. « Dans la mesure où l'équilibre financier de la gestion des forêts communales sera préservé et où la qualité du service rendu aux élus sera garantie, la Fédération acceptera d'être partie prenante à part entière de ce contrat. »

La FNCOFOR revendique « le maintien du régime forestier garant d'une gestion durable et multifonctionnelle des forêts telle qu'inscrite dans la loi, précisée par la charte de la forêt communale et confirmée lors du Grenelle de l'environnement, ainsi que le maintien d'un opérateur unique, l'Office national des forêts qui assure une mission de service public au bénéfice des communes. »

Sony Un engagement d'honneur pour le site de Ribeauvillé

Deux mois et demi après avoir annoncé qu'il n'était plus à la recherche d'un repreneur pour son usine de Ribeauvillé (580 salariés) et qu'il poursuivra l'activité, le groupe Sony est toujours « en phase d'observation et d'analyse ». « Beaucoup de discussions entre les représentants des groupes de business sont nécessaires avant la concrétisation et la présentation des projets, pas avant cet été », ajoute le DRH du site, François-Xavier Akamatsu. Lequel souligne que le mois dernier, une « grande réunion de lancement » s'est tenue à Ribeauvillé : en présence du « numéro un du groupe Sony pour les

activités industrielles », qui a redit que tout son possible serait fait pour la revitalisation du site et le maintien de l'emploi, et a appelé des représentants de groupes de business de Sony, européens ou japonais, à faire de même. « C'est une forme d'engagement d'honneur, pour les Japonais ce n'est pas dit à la légère », indique François-Xavier Akamatsu. D'autre part, l'usine, actuellement en pléines négociations annuelles obligatoires, ne connaît pas à ce jour de problèmes d'approvisionnement en pièces à la suite du tsunami au Japon.

J.-F. S.